



Boucherville,

Le 13 avril 2020

Chers membres de la SOCHEB,

Notre société d'horticulture traverse une période qu'elle n'a jamais connue. Vous l'avez constaté, nous avons été dans l'obligation d'annuler trois conférences, la vente de vivaces et même le voyage de visite de jardins. Cette situation représente une perte pour nos membres et pour la Société, nous en sommes conscients. La priorité reste quand même le service aux membres.

Bien sûr, nous sommes très avancés dans la préparation des activités de la saison 2020-21. Nous publierons ce programme d'activités tel que prévu, en mai si possible. Mais nous voulons aussi que nos membres soient compensés pour la perte d'activités de la saison 2019-20. Pour le faire, notre conseil d'administration a pensé offrir à tous nos membres une prolongation de la validité de leur carte de membre. Ainsi, toutes les cartes qui arrivent à échéance depuis mars 2020 seront renouvelées sans frais jusqu'au 15 septembre 2020. Cette nouvelle carte sera préparée et postée à votre résidence prochainement. Cette façon de faire encouragera également nos membres à s'approvisionner auprès de nos commanditaires en horticulture à la reprise de leurs activités.

Les membres dont la date d'échéance de leur carte se situe entre le mois de septembre 2020 et de mars 2021 verront leur échéance reportée de 4 mois à partir du mois de septembre.

De plus, nous allons rembourser les gens inscrits aux visites de jardins qui avaient payé et retourner les chèques non déposés.

C'est avec plaisir que nous vous donnerons le feuillet de nos activités 2020-21 aussitôt que l'occasion se présentera. Ce nouveau programme d'activités sera disponible aux endroits habituels.

Salutations!

Jacques Rolland

Président SOCHEB